



DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Le 14 décembre 2023 à 19h05, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 8 décembre 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE PICARD Delphine, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. BOIVIN Claude, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} LABUS Ewa par M. BORDES Joël
- M^{me} OROSCO Claire par M^{me} HERREBRECHT Christine
- M^{me} CHATELLET Brigitte par M. CHAMBERT Julien
- M. de CAMARET Gilles par M. MIQUEL Pierre
- M^{me} DUFOUR Florence par M. BATTISTINI Clément
- M^{me} BROUTIN Gaëlle par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M. ROUSSET Serge par M. MAGA Sylvère
- M. CADIOT Laurent par M. HAUDRECHY Christophe
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} COLLET Jennifer par M. BERTRAND Romain
- M^{me} MICHEL Fleur par M. GOUT Christophe
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère, à 19h08 (a pris part à tous les votes)
- M. FONTANA Alexandre, à 19h11 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} LABUS Ewa, à 20h04 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 23/117)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M. ROUSSET Serge, à 20h44 (a pris part à tous les votes jusqu'à la DCM 23/117)
- M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, à 22h10 (a pris part à tous les votes)

ABSENCE :

M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M^{me} Saara GOUAR a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

I. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023

Adopté à l'unanimité (M. BOIVIN n'a pas pris part au vote)

II. Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

DCM 23/114 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Commission Municipale n°1 – Remplacement d'un membre

Adopté à l'unanimité

DCM 23/115 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Présentation du rapport annuel du Syndicat d'Énergie des Yvelines – Année 2022

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation

DCM 23/116 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) – Année 2022

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation

DCM 23/117 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Refus de dissolution du Syndicat Intercommunal des Lycées du district scolaire de Sartrouville (SILS)

Adopté à l'unanimité

DCM 23/118 : FINANCES – Décision modificative n°2 – Exercice 2023 – Budget Ville

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 11 voix contre dont 7 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD)

DCM 23/119 : FINANCES – Budget principal de la Ville – Ouverture des crédits d'investissement 2024 par anticipation du vote du Budget Primitif 2024

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 11 voix contre dont 7 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD)

DCM 23/120 : FINANCES – Budget principal de la Ville – Avances sur subventions 2024 par anticipation du vote du Budget Primitif 2024 sur demande à certaines associations et organismes publics

Adopté à l'unanimité

DCM 23/121 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Autorisation de dérogations au repos dominical des commerces oivillois – Année 2024

Adopté à l'unanimité

DCM 23/122 : NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – Approbation et signature d'une convention cadre pour l'étude et la réalisation de prestations de service pour la partie « Informatique de Gestion » entre Seine-et-Yvelines Numérique et la Ville de Houilles

Adopté à la majorité des votants (35 voix pour dont 27 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD et 3 voix contre du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire)

DCM 23/123 : SOLIDARITÉS & PETITE ENFANCE – Modification du règlement de fonctionnement 2023 des crèches municipales de la Ville de Houilles

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 4 voix contre dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD et 7 abstentions du groupe ID COMMUNE)

DCM 23/124 : RESTAURATION & ÉDUCATION – Participation aux dépenses de fonctionnement des classes du 1^{er} degré de l'Institut Sainte-Thérèse – Année scolaire 2023-2024

Adopté à la majorité des votants (34 voix pour dont 27 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 du groupe ID COMMUNE et 4 voix contre dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

DCM 23/125 : RESTAURATION & ÉDUCATION – Signature d'une convention de financement entre la Ville de Houilles et l'État dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique – Projet pédagogique de l'école Victor Schoelcher

Adopté à la majorité des votants (35 voix pour dont 27 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD et 3 abstentions du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire)

DCM 23/126 : RESTAURATION & ÉDUCATION – Signature d'une convention entre les Villes de Houilles et de Courbevoie pour la participation financières aux frais de scolarité des élèves accueillis dans les écoles de l'une ou l'autre des communes

Adopté à la majorité des votants (31 voix pour dont 27 voix du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD et 7 voix contre du groupe ID COMMUNE)

DCM 23/127 : AFFAIRES CULTURELLES – Modification du règlement général de la Biennale de la Jeune Création

Adopté à l'unanimité

DCM 23/128 : SOLIDARITÉS – Avenant au contrat de séjour de la Résidence autonomie « Les Belles Vues »

Adopté à l'unanimité

DCM 23/129 : URBANISME – Désignation d'un représentant au sein de l'Assemblée Spéciale des collectivités locales de la SPL Citallia

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles la Ville Que J'Aime, 10 voix contre dont 7 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 abstention de M. HERAUD)

III. Communication des décisions formalisées et non formalisées prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).

La séance est levée le 14 décembre 2023 à 22h33.

Le Maire,
Conseiller Départemental des Yvelines

Julien CHAMBON

